CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113434** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 07/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/09/2012

Raison sociale : RENOV'CONSTRUCTION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/04/2024

Capital : 4 000

33 LE BOIS DU SELLIER
45210 FERRIERES-EN-GATINAIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2012B01148

Siret : 753 836 998 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0031279

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 299632L8633000 / 003 143473/48

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 299632L8633000 / 003 143473/48

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 87 81 13 32 **Fax :**

Portable : 06 87 81 13 32

Responsabilité légale :
VOISIN EMMANUEL GÉRANT

Site Internet : http://www.renov-construction45.com

E-mail : contact@renov-construction45.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 555 613 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	5	20/03/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	5	12/05/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/05/2026 12:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113434** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE **07/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/09/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/04/2024
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2012B01148

Siret : **753 836 998 00017**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0031279
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 299632L8633000 / 003 143473/48
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 299632L8633000 / 003 143473/48
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **RENOV'CONSTRUCTION**

33 LE BOIS DU SELLIER
45210 FERRIERES-EN-GATINAIS

Téléphone : 06 87 81 13 32 **Fax :**
Portable : 06 87 81 13 32

Site Internet : http://www.renov-construction45.com
E-mail : contact@renov-construction45.com

Responsabilité légale :
VOISIN EMMANUEL GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	20/03/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.